

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 16 (1940-1941)  
**Heft:** 48  
  
**Artikel:** Entre cantons  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-713141>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Entre cantons

Si l'on remonte à l'origine des localités de la Suisse romande, on constate que, dans tous les cantons, certaines d'entre elles doivent leur existence à une immigration de population d'un canton voisin. Voici deux cas intéressants les Genevois, les Neuchâtelois et les Vaudois:

En 1291, l'année même où les Suisses des Waldstaetten instituaient l'alliance confédérale, une partie de Genève fut brûlée par un seigneur du voisinage, le Dauphin de Viennois. Quelques familles, ruinées par l'incendie, émigrèrent et se réfugièrent dans le Val-de-Ruz, alors à peu près désert. Elles s'adressèrent aux seigneurs du Val, qui étaient Jean, baron de Valangin, et son frère Dietrich, et obtinrent d'eux des terres incultes à mettre en

valeur. Elles les obtinrent à des conditions très douces pour l'époque: chaque ménage devait, annuellement, une journée de faucheur dans les prés du seigneur, une journée de vendangeur dans ses vignes, le charroi d'un tonneau de vin au château, une corde de bois, une mesure d'avoine, une poule et un batz par agneau. Ainsi furent fondés les trois villages des Haut-Geneveys, Genevey-sur-Coffrane et Geneveys-sur-St-Martin.

\*

Tandis que les Genevois émigraient dans le Jura, les Jurassiens se sauvaient dans le Pays-de-Vaud. Voici ce qu'a raconté Boyve, à ce sujet, dans la Chronique manuscrite de Neuchâtel:

«Vers l'an 1498, les habitants du hameau de Bussy, près de Valangin,

ayant demandé au comte, leur seigneur, de les libérer de son droit de main-morte, en lui payant une somme raisonnable, le seigneur le leur refusa avec des menaces effrayantes. Sur quoi, s'étant levés en masse, ils partirent pendant la nuit avec leurs bestiaux et leurs meilleurs effets. Averti de cette émigration, le comte les poursuivit jusqu'à Auvignier, mais il arriva trop tard: les paysans s'étaient jetés dans les bateaux et avaient traversé le lac. Arrivés sur l'autre rive, ils continuèrent leur route au hasard, et arrivèrent, le lendemain, dans une petite contrée déserte, à une lieue de Moudon, dont le site leur convint. Avec l'agrément du duc de Savoie, ils bâtirent le village de Bussy, qui porte le nom de leur première demeure.»

## Notre volonté de défense

C'est un penchant naturel de l'homme que de méconnaître la valeur des biens qui lui sont devenus familiers. Il en va ainsi de l'amour des parents: nous n'en sentons tout le prix que le jour où la mort nous le ravit. Il en va ainsi de la santé, que nous n'apprécions bien qu'à l'heure où nous frappe la maladie.

Il en va ainsi encore de notre armée dont nous sommes tentés de croire aujourd'hui qu'elle serait impuissante devant l'ampleur et la soudaineté des événements de demain. Si même cela était, nous ne pourrions toutefois oublier qu'elle est notre seule défense dans la guerre et que, dans la paix, elle représente notre volonté d'indépendance. Mais cela ne peut être vrai quand on se reporte aux temps lointains où nos ancêtres considéraient la défense du pays comme le premier devoir de l'homme et se battaient avec succès sans se laisser abattre ni par leur infériorité numérique ni par la supériorité de l'ennemi.

Ces temps n'ont point changés, l'odieuse guerre ravage les pays les uns après les autres, nul ne peut dire à l'avance, qu'il en réchappera. Pourtant, dans ce chaos général, la tourmente n'a fait jusqu'ici que nous effleurer et notre pays demeure encore une terre libre où sont respectés des siècles de traditions. Cela nous le devons d'abord à notre unité nationale et à notre armée qui en est le fondement, puis ensuite à la neutralité absolument stricte que le gouvernement s'est efforcé d'appliquer dans toutes ses actions de politique étrangère.

Bien que le théâtre de la guerre se soit éloigné de nos frontières, bien qu'aucun péril direct ne semble plus nous menacer aujourd'hui, il serait dangereux, de se reposer sur un oreiller de paresse et croire que nous ne pouvons plus être entraînés dans un conflit armé. Les tristes événements qui se sont déroulés depuis bientôt deux ans, nous prouvent assez que d'une semaine à l'autre, il peut se produire de tels revirements qu'un pays, jouissant jusque là d'une paix assurée, soit subitement le théâtre d'actions militaires le contraignant à se défendre ou à renoncer à sa liberté.

Depuis Sempach, Naefels et tant d'autres journées glorieuses pour le drapeau rouge à croix blanche, notre volonté de liberté n'a pas fléchi, notre confiance dans l'armée et ses chefs n'a pas diminué, elle a grandi au contraire d'autant de fois que la puissance défensive de nos armes a augmenté et, à ce propos, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ce que nous devons à un homme énergique entre tous, M. le conseiller fédéral Minger, ancien chef du Département militaire, qui, pendant de longues années et dans une période particulièrement difficile, a su prévoir les événements en dotant l'armée d'un matériel nouveau et en rendant plus fortes les défenses naturelles du pays. Il n'est plus personne aujourd'hui, même au sein des partis politiques qui furent hostiles à l'armée, pour nous contredire sur ce point. A l'heure du danger, la Suisse s'est retrouvée une et elle est, aujourd'hui plus forte que jamais. Sa vo-

lonté de défense est chaque jour illustrée par ses actes et elle s'inspire encore des paroles de Nicolas de Flue, exhortant ses compatriotes:

«Confédérés, ne vous alliez pas aux puissances du dehors. Restez dans votre pays et n'entreprenez pas de guerres. Mais si quelqu'un veut vous attaquer, alors combattez avec courage pour votre indépendance et votre patrie.

Si vous restez à l'intérieur de vos frontières, personne ne pourra vous vaincre et vous serez toujours plus forts que n'importe quel ennemi.»

Le 650<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Confédération connaîtra un faste tout particulier, mais il aura surtout une signification plus profonde pour chacun de nous et quand les feux s'allumeront au creux des vallées comme sur les sommets, les serments de fidélité au pays se renouvelleront avec plus de ferveur que jamais.

Et les jeunes, hommes de l'avenir, répondront oui d'une seule poitrine à la promesse qui leur sera demandée:

«Jeune Suisse, citoyen ou citoyenne de demain,

Promets-tu, comme les Waldstaetten l'ont fait en 1291, au nom du Seigneur, d'assister en cas de besoin tes Confédérés sans ménager ta vie ni tes biens?

Promets-tu de t'efforcer par ta conduite, par ton respect des droits d'autrui, par ton souci de justice, de probité et de charité, à rendre ton pays toujours plus digne d'être aimé?

Que Dieu entende ta promesse et qu'il protège notre patrie!» N.